



ACCÈS DU PUBLIC À L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

Le registre des rejets et transferts de polluants du Canada



10 novembre 2023

Canada 

DÉCLARATION OFFICIELLE DU CANADA

- Le Canada reconnaît la valeur de promouvoir des registres rigoureux et d'assurer la transparence et la responsabilité en ce qui concerne les questions environnementales, conformément à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public à la prise de décision et l'accès à la justice en matière environnementale. Cependant, nous ne sommes pas en mesure de fournir des commentaires spécifiques.
- Le Canada promeut les registres des rejets de polluants et des transferts de polluants dans le cadre de notre engagement bilatéral international en matière environnementale.
- Jusqu'à présent, le Canada n'a pas de mandat pour envisager la ratification de la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public à la prise de décision et l'accès à la justice en matière environnementale.
- La participation du Canada se limite à un rôle d'observateur/expert en tant que l'une des parties intéressées.



REGISTRE DES REJETS ET TRANSFERTS DE POLLUANTS

- L'inventaire national des rejets de polluants (INRP) est le registre canadien des rejets et des transferts de polluants (RRTP) légiféré et accessible au public.
 - Les RRTP renforcent la transparence et la responsabilité des installations industrielles qui rejettent des polluants.
-

DÉCLARER À L'INRP

- Afin de faciliter la déclaration de renseignements complets et exacts, l'INRP propose aux industries des outils généraux et sectoriels.
 - Des activités de promotion de la conformité sont réalisées chaque année lorsque des lacunes dans les déclarations sont identifiées.
 - Des mécanismes de mise en application sont en place en cas de non-conformité.
-

INTEROPÉRABILITÉ

- Le Gestionnaire d'information du Guichet unique (GIGU) est la partie administrative du système de soumission à guichet unique d'Environnement et Changement climatique Canada.
 - Le GIGU intègre les renseignements et les données recueillis par le biais des programmes fédéraux et provinciaux dans un système unifié.
 - Actuellement, 29 partenaires utilisent ce système pour leurs programmes de déclaration.
-

ACCÈS DU PUBLIC À L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

- Les renseignements recueillis par le RRTP du Canada sont accessibles au public et contribuent à définir les priorités environnementales du pays et à surveiller sa performance environnementale.
 - Les Canadiennes et les Canadiens peuvent également utiliser ces renseignements pour en apprendre davantage sur la pollution dans leur environnement et participer aux discussions concernant les sources et les impacts de la pollution.
 - La participation canadienne aux activités du RRTP joue un rôle clé dans l'accomplissement des engagements internationaux du gouvernement du Canada.
-

LIENS AVEC D'AUTRES ENSEMBLES DE DONNÉES

- L'intégration avec d'autres registres permet aux parties prenantes d'utiliser les données du RRTP pour des analyses plus complètes.
 - Des liens vers d'autres ensembles de données nationaux sont disponibles pour les installations déclarant à l'INRP, au Programme de déclaration des gaz à effet de serre et à la Commission canadienne de sûreté nucléaire concernant les radionucléides.
 - Initiative nord-américaine RRTP pour les analyses internationales.
-

CONTACT THE NATIONAL POLLUTANT RELEASE INVENTORY / CONTACTEZ L'INVENTAIRE NATIONAL DES REJETS DE POLLUANTS

National Pollutant Release Inventory

Environment and Climate
Change Canada

351 boulevard Saint-Joseph
Gatineau, Québec, Canada
K1A 0H3

ec.inrp-npri.ec@canada.ca

1-877-877-8375

<https://canada.ca/NPRI>

Inventaire national des rejets de polluants

Environnement et Changement
climatique Canada

351, boulevard Saint-Joseph
Gatineau (Québec) Canada
K1A 0H3

ec.inrp-npri.ec@canada.ca

1 (877) 877-8375

<https://canada.ca/INRP>

